



Le 27 novembre 2020

LETTRE OUVERTE DES PROFESSIONNELS DE LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

**Aux représentant.e.s de l'État en Bretagne
Aux Parlementaires nationaux et européens,
Aux élu.e.s régionaux,
Aux élu.e.s départementaux,
Aux élu.e.s locaux,**

**Aux acteurs associatifs du secteur social et
médico-social,
À l'ensemble des lectrices et des lecteurs**

Par la présente lettre ouverte, notre collectif regroupant **25 organisations** - à but non lucratif - de l'Économie Sociale et Solidaire en Bretagne et les organisations syndicales Cfdt Santé-Sociaux du Finistère, CGT*, et SUD souhaite attirer votre attention sur la nécessité d'une reconnaissance nationale, stable, durable et à hauteur de l'engagement constant des professionnels et secteurs que nous représentons.

Nos associations et fondations représentent aujourd'hui 8 474 professionnel.le.s qui accompagnent 37 896 personnes en Finistère :

- **4 602 enfants en établissement et 2 781 enfants à domicile ;**
- **6 571 adultes en établissement et 8 072 adultes à domicile ;**
- **2 334 personnes âgées en établissement et 13 356 personnes âgées à domicile ;**

Le Ségur de la santé vient de revaloriser de manière légitime une grande partie des salaires de la fonction publique hospitalière et le Projet de Loi de Finances de Sécurité Sociale vient de donner la possibilité au secteur médico-social des EHPAD de bénéficier de 1,4 milliard d'euros de budgets supplémentaires en 2021. Il était essentiel que ces professionnels mobilisés en faveur de l'accompagnement des personnes âgées soient reconnus au même titre que l'action du secteur privé associatif. Ces dispositions viennent creuser des différences entre secteurs d'activités ou d'intervention. À titre d'exemple, la différence de salaire net d'un.e aide-soignant.e employé.e à temps plein sera en cette fin d'année de 300€ par mois entre le public et l'intervention à domicile. Des inégalités vont par ailleurs se créer au sein d'une même association : ainsi, un.e aide-soignant.e d'EHPAD percevra 200€ net par mois de plus que son collègue travaillant en Maison d'Accueil Spécialisée. Comment expliquer ces écarts pour des professionnels qui font le même métier ? Cet écart incompréhensible provoque déjà des difficultés de recrutement qui peuvent nous empêcher d'assurer normalement nos missions d'intérêt général.

Dans le contexte actuel, les professionnels de nos secteurs sociaux, médico-sociaux et de l'enfance sont les grands oubliés de cette reconnaissance nationale. Pourtant, leur engagement constant dans la réalisation de leurs missions et leur continuité de service ont toujours été exemplaires depuis des années, encore plus depuis le début de la crise sanitaire. Il est aujourd'hui bien admis que l'importance du travail de l'ensemble de ces professionnels au service de l'intérêt général, notamment envers les personnes les plus vulnérables et/ou dépendantes, permet d'éviter de nombreuses hospitalisations. De la même manière, ces investissements permettent à nombre de citoyens de pouvoir exercer une activité professionnelle.

Ainsi, nous affirmons le rôle de recours de 1er niveau des professionnels de nos organisations pour garantir le principe d'un appui solidaire constant et expert pour accompagner avec respect et dignité les parcours de vie des concitoyens que nous accompagnons à domicile et en établissement.

Il est donc indispensable de mettre en œuvre une politique sociale et budgétaire qui permette à nos différents services d'avoir des ressources suffisantes pour maintenir nos missions auprès des personnes accompagnées et également de revaloriser de manière cohérente les salaires de tous ces professionnels.

Par cette démarche nous attendons un engagement fort de l'État et des Conseils Départementaux afin qu'une réponse coordonnée soit apportée. En effet, nos organisations ne veulent pas être les otages d'enjeux politiques où chaque partie se renvoie la responsabilité du financement.

Nous attendons, dès 2021, une marque de reconnaissance envers ces professionnels qui sont pleinement investis, au quotidien, dans l'action nationale et locale de solidarité. Ces réponses doivent être orchestrées par les pouvoirs publics et être identiques sur l'ensemble du territoire national.

Les enjeux de nos demandes dépassant la simple représentation de notre collectif et considérant l'urgence de la situation, nous appelons l'ensemble des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire intervenant dans le secteur de l'enfance, de l'action sociale et du médico-social à rejoindre notre démarche. En tant que proches, familles ou citoyens, vous pouvez aussi nous témoigner de votre soutien, en utilisant l'adresse mail ci-dessous :

collectif.SMS.bzh@gmail.com

* Sont signataires les syndicats CGT : de la Fondation Ildys, des Papillons Blancs du Finistère, de la Sauvegarde 29, de l'Action Sociale privée de Brest, de la Santé privée de Brest et de la Fondation Massé-Trévidy.